



TRACT AUX USAGERS

Montreuil, 30 mars 2018

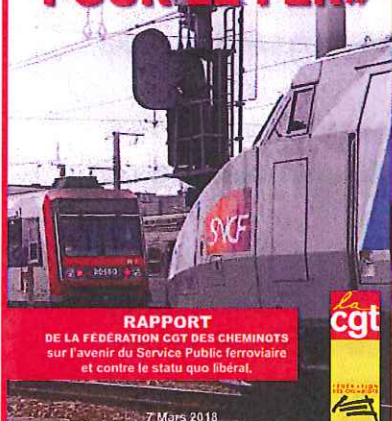
AVENIR DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

UN SERVICE PUBLIC SNCF POUR TOUS !

**LA CGT NE VEUT PAS
d'un statu quo sclérosant
le service public SNCF.**

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

**«ENSEMBLE
POUR LE FER»**



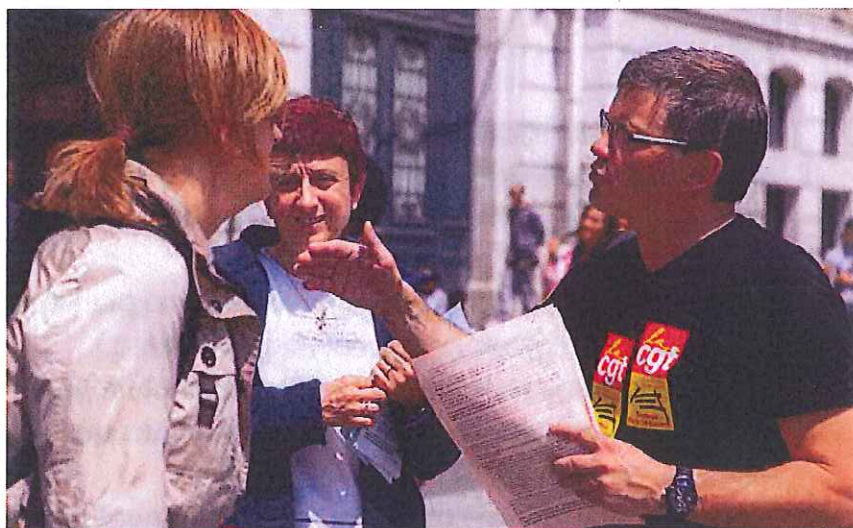
RAPPORT

DE LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS
sur l'avenir du Service Public ferroviaire
et contre le statu quo libéral.

7 Mars 2018

C'est tout le sens du rapport de la Fédération CGT des Cheminots, qui contient des propositions de relance crédibles pour la SNCF. Il a été remis au Premier ministre le 13 mars 2018. Par ailleurs, les organisations syndicales CGT, UNSA Ferroviaire, SUD-Rail, CFTD ont élaboré une plateforme revendicative commune composée de 8 points.

C'est sur cette base qu'elles demandent l'ouverture de réelles négociations, loyales et sérieuses. Le gouvernement fait le choix du passage en force. Face à cette situation de blocage, les cheminots agissent donc par la grève à partir des 3 et 4 avril 2018. Le gouvernement porte la responsabilité de l'éventualité d'un conflit long.



© P. Laly-Fédération CGT des cheminots

Le service public SNCF est un acteur fondamental du droit au transport tant pour les usagers (trains de voyageurs) que pour les chargeurs (trains de marchandises).

La SNCF est un outil public au service de la population et doit le demeurer.

L'Etat est garant d'un aménagement du territoire qui permet l'accès égalitaire au train d'une large majorité de personnes avec un réseau ferroviaire qui allie les lignes grande vitesse (TGV), les liaisons interrégionales et transversales (TET), les lignes de proximité sur lesquelles circulent les TER. Ce maillage global du réseau ferroviaire doit garantir les interconnexions et correspondances entre les différents trains et proposer des dessertes et des offres de transport adaptées aux besoins des usagers.

Le maillage fin du réseau est aussi indispensable à l'irrigation du territoire pour répondre aux besoins en proximité des industriels, des PME... en matière de transport de marchandises. Les « lignes de proximité » sont donc essentielles pour permettre l'accès au train public pour les chargeurs.

Afin d'assurer l'égalité de traitement et d'accès des usagers et chargeurs sur l'ensemble du territoire, l'Etat français doit assumer ses responsabilités et rendre efficace l'outil public que représente la SNCF.

La réforme souhaitée par le gouvernement, ne traite pas la question des moyens de financement pour relancer le train public marchandises et voyageurs. Elle ne règle en rien les dysfonctionnements du système ferroviaire, cause des retards et suppressions de trains, car elle n'aborde pas l'organisation de la production par activité, axe ou produit au sein de la SNCF.

LA SNCF, DÉFENDONS-LA ENSEMBLE !

La réforme du système ferroviaire, pour laquelle le gouvernement entend légiférer par ordonnances (la loi de ratification est prévue fin juin), ne présente aucune piste d'amélioration pour le quotidien des usagers et des chargeurs de la SNCF.

Pour les voyageurs, le train serait encore plus inaccessible (hausse de tarifs, fermeture de lignes, de gares, de guichets...).

Pour les chargeurs (Fret), l'option privilégiée pour faire transporter les marchandises demeurerait le camion, d'autant que le gouvernement envisage de filialiser le Fret SNCF.

Les cheminots sont conscients des désagréments réguliers que vous subissez (annulations/retards de trains, rames surchargées, horaires inadaptés...)

La mobilisation que nous lançons a pour objectif de faire de la SNCF, entreprise publique, un outil efficace à votre service, avec des moyens financiers, humains et matériels suffisants, ainsi que des cheminots bien formés garantant de votre accueil, confort et de votre sécurité.



MANIFESTATION A VILLEFRANCHE

Départ 17H - Place Des Arts